

LE MONDE DES LIVRES

Médicis 1962 : la grosse colère d'Alain Robbe-Grillet

La raison de son coup de sang : l'attribution du prix Médicis à "Derrière la baignoire", de Colette Audry, qui a été préféré sur le fil (par 6 voix contre 5) à "L'Inquisitoire" de Robert Pinget.

Par Alain Beuve-Méry

Publié le 18 septembre 2008 à 12h07, modifié le 18 septembre 2008 à 12h07

• Lecture 3 min.

Décembre 1962. Déflagration littéraire à Saint-Germain-des-Prés. Alain Robbe-Grillet en est le responsable. A 40 ans, l'auteur des *Gommes* et de *La Jalousie*, le réalisateur de *L'Année dernière à Marienbad* est au zénith de sa carrière. Il incarne l'avant-garde littéraire et cinématographique. La raison de son coup de sang : l'attribution du prix Médicis à *Derrière la baignoire*, de Colette Audry, qui a été préféré sur le fil (par 6 voix contre 5) à *L'Inquisitoire* de Robert Pinget.

Robbe-Grillet qualifie le roman distingué d'"*honnête, bien écrit même*", mais le trouve sans aucune exigence "*quant au renouvellement de l'écriture romanesque*".

Il décide de rendre publique son immense déception. Cinq ans plus tôt, il a participé à la création de ce prix "*pas comme les autres*". Selon ses statuts, le Médicis est censé récompenser "*un roman, un récit ou un recueil de nouvelles dont l'auteur débute ou n'a pas encore une notoriété correspondant à son talent*". Les deux premiers lauréats ont comblé ses attentes : Claude Ollier, pour *La Mise en scène*, et Claude Mauriac, pour *Le Dîner en ville*. Il en va de même pour *Le Parc*, de Philippe Sollers, primé en 1961. En revanche, Robbe-Grillet considère déjà comme une faute grave, en 1960, le choix en faveur de *John Perkins*, d'Henri Thomas.

LA SUITE APRÈS CETTE PUBLICITÉ

Connu pour son côté trouble-fête et son goût de la provocation, le chef de file du Nouveau Roman se comporte en gardien vigilant du temple. Dans le jury, il dispose d'alliés fidèles : Gala Barbisan, mécène du prix, Denise Bourdet et aussi Nathalie Sarraute, qui n'est ni à l'aise ni heureuse dans le rôle de juré. En face, on trouve notamment le fondateur du prix, Jean-Pierre Giraudoux, Félicien Marceau,

Claude Roy et... Marguerite Duras, qu'on imaginerait plutôt dans l'autre camp.

"UN JOLI RECORD"

Robbe-Grillet décide d'attaquer bille en tête. Dans une lettre ouverte, il dénonce parmi les jurés ceux dont *"la hargne"* ou *"le manque de caractère"* ont fait pencher la décision du mauvais côté. *"Avoir, en cinq ans d'existence, laissé passer La Route des Flandres, de Claude Simon, puis cet Inquisitoire de Robert Pinget, c'est en effet un joli record pour un jury qui a été fondé - ô présomption ! - en vue de corriger le mauvais choix des autres !"*, assène-t-il à ses pairs.

Découvrez les ateliers d'écriture organisés avec « Le Monde des livres »

Le Monde Ateliers

A 46 ans de distance, on peut noter la perspicacité littéraire du juré Robbe-Grillet, qui a commis un sans-faute depuis la création du prix. Mais, à l'époque, il ne fallait pas que le Médicis reste l'apanage des "nouveaux romans", tous publiés ou presque aux Editions de Minuit, dirigées par Jérôme Lindon. Pour la majorité des jurés, les livres *"audacieux"* devaient forcément alterner avec les livres *"raisonnables"*.

Visionnaire, Robbe-Grillet pointe aussi dans les fausses notes du palmarès deux des principaux reproches faits couramment aux autres jurys, *"le couronnement à l'ancienneté et l'abandon aux bons sentiments faciles"*.

Après ce coup d'éclat, le chef de file du Nouveau Roman menaça de claquer la porte, mais finalement resta, contrairement à Nathalie Sarraute, Marguerite Duras et Claude Roy qui, lassés par les colères de leur collègue, démissionnèrent ensemble peu de temps après.

Membre du jury Médicis pendant quarante-neuf ans, Alain Robbe-Grillet, par un de ces pieds de nez qu'il affectionnait tant, a tiré sa révérence en février 2008, huit mois avant la commémoration du cinquantième anniversaire.

1962 fut surtout une année maudite pour Robert Pinget. Pour comble de malchance, l'écrivain suisse rata aussi le Femina, qui, après seize tours de scrutin, fut finalement attribué à Yves Berger pour *Le Sud*. Moins ingrates que les jurés Médicis, les dames du Femina rattrapèrent leur bourde trois ans plus tard en couronnant Pinget pour *Quelqu'un*.

Alain Beuve-Méry

Jeux

Découvrir